



## Opérations

### Développement **Phythea s'adosse à Atria**

Atria mène une deuxième opération sans effet de levier, après les 51 % pris dans le constructeur de bâtiments Affine, en mars dernier (cf. n°876). Moyennant un ticket supérieur à 20 MEuro(s), il s'adjuge entre 33 % et 49 % de Phytea. Les quatre fondateurs conservent le solde du concepteur de compléments alimentaires. Atria ressort gagnant d'un *beauty contest* très disputé, où les industriels s'étaient pourtant montrés mieux-disants que les fonds. « *Au cours du processus, il est apparu qu'une fusion n'était finalement pas opportune, et nous avons jugé indispensable de rester majoritaires aux côtés d'un fonds proche de nos valeurs* », explique le cofondateur Jean-Philippe Christoph. Agé de six ans et regroupant 40 salariés, Phythea comptabilise déjà 48 MEuro(s) de revenus 2007. Actuellement, il lance de nouveaux produits, les uns dédiés aux femmes en phase de ménopause, les autres destinés aux chiens et aux chats.

Atria : Patrick Bertiaux, Louis-Eric Michel- Weltert - Conseils investisseur : Sofideec Baker Tilly (Jean-François Dermagne) ; juridique : Mayer Brown (Guillaume Kuperfils, Olivier Aubouin) - Conseils cédants : financier : Close Brothers (Philippe Croppi, Thomas Brouder) ; VDD financière : Mazars TS (Odile Coulaud, Cyril Derkenne) ; juridique : Brunswick (Philippe Beauregard, Sandra Zucker)

**L.B.**

Tous droits réservés - Les Echos 2008